



**GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE**  
**ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT**

**RÉSOLUTION 9 – 2010M**

**Espèces envahissantes**

**ATTENDU QUE** les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent sont le plus vaste écosystème d'eau douce au monde, fournissant de l'eau potable à plus de 40 millions de personnes et servant de base économique pour la majorité du Canada et des États-Unis;

**ET ATTENDU QUE** l'une des plus importantes menaces à l'intégrité biologique de la ressource est les espèces envahissantes, qui ont pénétré dans le système à partir de toute une gamme de sources au fil des ans;

**ET ATTENDU QUE** plus de 180 espèces envahissantes distinctes sont actuellement présentes dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent, causant des dommages écologiques et économiques considérables à la ressource et à toute la région;

**ET ATTENDU QUE** de récents efforts déployés par les États-Unis et le Canada, pour traiter l'un des principaux points d'entrée des espèces envahissantes, les eaux de ballast, par l'entremise d'exigences rigoureusement mises à exécution en matière d'échange des eaux de ballast, semblent avoir réduit de façon considérable le risque de nouvelles introductions par les vaisseaux;

**ET ATTENDU QUE** l'*U.S. Coast Guard* a proposé une nouvelle réglementation pour le traitement des eaux de ballast qui a traversé un long processus de consultations et de rétroaction publiques;

**ET ATTENDU QUE** l'évaluation technique du traitement des eaux de ballast, comme dans le cadre de la *Great Ships Initiative*, peut-être très utile;

**ET ATTENDU QUE** bon nombre d'États ont procédé à la mise en œuvre de règlements de contrôle des eaux de ballast variant d'un État à l'autre, créant ainsi un milieu réglementaire rendant difficile la conformité aux exigences;

**ET ATTENDU QUE** l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent a donné son appui public à des normes complètes, homogènes et protectrices en matière d'eaux de ballast, depuis maintenant de nombreuses années;



**ET ATTENDU QUE** le Congrès des États-Unis a proposé plusieurs fois au fil des ans une loi nationale complète visant le contrôle des espèces aquatiques envahissantes afin de contrer à une bien plus vaste gamme de points d'entrée que les eaux de ballast, mais que cette loi n'a jamais été édictée;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE** l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande à l'*U.S. Coast Guard* d'adopter une réglementation stricte, protectrice et sans appel en ce qui a trait aux eaux de ballast, dans les plus brefs délais, et d'exiger la mise à exécution de ces règlements afin de réduire encore davantage le risque que des espèces envahissantes puissent pénétrer dans le système par l'entremise des eaux de ballast;

**ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** le processus d'évaluation technique de la *Great Ships Initiative* devrait se poursuivre, mais ne devrait pas retarder la mise en œuvre de la réglementation;

**ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE** le Congrès des États-Unis et le Parlement du Canada adoptent une réglementation complète tenant compte de tous les points d'entrée des espèces envahissantes, pour réduire considérablement le risque de pénétration de ces espèces dans les Grands Lacs ou dans le Saint-Laurent.

Signé ce 17<sup>e</sup> jour de juin 2010

---

Denis Lapointe président  
Maire de Salaberry-de-Valleyfield  
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent